



# LIFECANADA

---

# VIECANADA

*Respect de la vie*

[www.viecanada.org](http://www.viecanada.org)

## Conseil d'administration

### **Président**

Ontario (Sud-ouest)  
Jakki Jeffs  
(519)824-7797

### **Président-sortant**

Nouveau Brunswick  
Peter Ryan  
(506)459-8990

### **Président-élu**

Alberta  
Joanne Byfield  
(780)939-5940

### **Vice-président**

Ontario (Est)  
Barbara Norris  
(613)829-3539

### **Secrétaire**

Manitoba  
Laverne Hudson  
(204)638-6013

### **Trésorier**

Nouvelle-Écosse  
Peter Harrison  
(902)678-4671

### Colombie Britannique

Monica Roddis  
(604)853-7985

### Terreneuve

Noreen Brien  
(709)368-5118

### Ontario (Nord)

Hetty Meijaard  
(807)475-9604

### Ile du Prince Edouard

Kathy Dowling  
(902)651-2081

### Québec

Hélène Chiasson  
(418)524-9879

### Saskatchewan

Marcy Millette  
(306)862-2338

### Réseau nationale des

campus pour la vie  
Denise Partington  
(519)496-1361

## POUR PUBLICATION IMMÉDIATE - 3 NOVEMBRE 2003

### LES CANADIENS FERMEMENT D'ACCORD SUR DES QUESTIONS CONTROVERSÉES: SONDAGE

Un récent sondage démontre un consensus considérable parmi les canadiens sur des points d'ordre social, d'habitude considérés comme controversés. Le sondage Leger sollicitait un opinion sur la recherche employant les cellules souches embryonnaires humaines, la protection légale de l'enfant à naître, et sur plusieurs sujets reliés à l'avortement.

63% ont dit favoriser la protection légale pré-natale, 7% plus élevé qu'un sondage Leger en 2002. Les femmes étaient plus aptes que les hommes à favoriser la protection légale commençant dès la conception.

70% des canadiens étaient soit contre la recherche sur les cellules souches nécessitant l'usage d'embryons (33%) ou croyaient qu'il serait préférable d'employer d'autres sortes de cellules souches qui ne détruiraient pas les embryons (37%). Encore ici, les femmes étaient plus aptes à s'opposer à cette recherche. Les québécois étaient plus aptes à s'opposer à l'usage d'embryons pour fin de recherche qu'ailleurs au Canada. Le Sénat étudie présentement la question, suite au passage par la Chambre des Communes du projet de loi permettant la recherche sur les cellules souches embryonnaires.

Plus de deux tiers des canadiens (69%) favorisent une loi sur le consentement informé en matière d'avortement, semblable aux lois adoptées dans plusieurs états américains. Ces lois exigent, avant qu'une femme soit avortée, que son médecin l'informe sur les stades de développement du fœtus, des complications possibles d'un avortement, et des alternatives à celui-ci.

"Avec deux tiers des canadiens qui donnent des directions claires à nos politiciens," déclare Jakki Jeffs de VieCanada qui avait commandé le sondage, "écouteront-ils?"

Un autre terrain d'accord était celui des avortements exécutés sur des mineurs. 67% ont répondu qu'ils ne devraient être pratiqués qu'avec le consentement (32%) ou la notification (35%) d'un des parents. Sur la question du financement de l'avortement, 68% ont répondu qu'il devrait soit être financé de façon privée ou financé publiquement seulement "en cas d'urgences médicales telles qu'une menace à la vie de la mère ou en cas de viol et d'inceste."

Madame Jeffs trouve ironique que la politique sur ces questions soit à l'opposé de l'opinion publique.

"L'avortement n'est pas interdit à aucun stade de la grossesse au Canada, toutefois, presque les deux-tiers des gens veulent que l'enfant à naître soit protégé. Il n'y a rien qui force les médecins et les cliniques privées à informer les femmes qui considèrent un avortement des complications et effets secondaires de cette procédure. Et avec plus de 100 000 avortements par année au Canada, nous avons effectivement l'avortement sur demand, défrayé en grande partie par les contribuables."

VieCanada craint que le projet de loi maintenant devant le Sénat va conduire à une attitude de laissez-faire vis-à-vis la destruction d'embryons pour fin de recherche. "Les canadiens comprennent que la vie humaine n'est pas un produit commercial mais la Chambre des Communes a déclaré qu'elle l'est avec cette loi," d'affirmer madame Jeffs. "Nos sénateurs ont

une tâche monumentale avec beaucoup en jeu - ils peuvent restaurer la dignité de toute vie humaine dans cette loi - ou s'incliner devant la philosophie utilitaire de cette nouvelle ère biotechnique. Nous espérons qu'ils auront le courage d'écouter les canadiens."

Selon Leger, le sondage d'octobre auprès de 1 505 à 1882 canadiens contient une marge d'erreur de 2,3-2,5 19 fois sur 20. Pour consulter les résultats détaillés du sondage, voir

Pour plus d'information, contacter Jakki Jeffs, présidente de VieCanada, 519-824-7797, Peter Ryan, 506-459-8990, Joanne Byfield, 780-939-5940.